

# Evolution des paysages urbains par la gestion écologique des espaces verts

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre :** Ville du Havre

**Services de la collectivité associés :** Direction des espaces verts ; Service environnement et développement durable ; Ressources humaines

**Budget :** Budget constat de fonctionnement des espaces verts

**Partenaires techniques :** Association Okotop

**Date de début :** 30/10/2018



### Objectifs :

Depuis le lancement de la politique Le Havre Nature en 2018, la Ville du Havre a fait évoluer ses pratiques de gestion des espaces verts de façon conséquente pour remettre la nature au cœur des paysages urbains de sorte à contribuer au cadre de vie et au bien-être des Havrais tout en préservant et favorisant la biodiversité. Dans ce cadre, elle s'est fixé pour objectifs :

- - de déployer l'éco-pâturage sur les espaces les plus contraignants,
- - de supprimer totalement l'usage des phytosanitaires sur l'ensemble de ses espaces,
- - de passer de la gestion différenciée à une gestion combinant fauche tardive et zones non fauchées,
- - de modifier la composition des massifs fleuris

Ces évolutions de gestion entraînent une modification des paysages urbains qui intègrent des éléments paysagers champêtres en pleine ville (animaux rustiques, prairies d'herbes hautes, flore spontanée...).

## Mesures mises en œuvre :

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus, la Ville du Havre a commencé par déployer en régie la pratique de l'éco-pâturage sur les espaces verts urbains à fortes contraintes (talus, douves, bassins d'eaux pluviales, lutte contre les exotiques envahissantes, etc...). Ainsi depuis le 30 octobre 2018, le cheptel géré par 2 zootechniciens atteint désormais 42 moutons, 13 chèvres et 2 porcs pour pâturer 9 Ha. La présence d'animaux sur des sites urbains entraîne une véritable modification des paysages et des relations aux usagers de laquelle découle une nécessaire pédagogie.

Depuis 2012, la ville du Havre a progressivement arrêté l'usage de produits phytosanitaires pour un arrêt total en 2020 sur les derniers cimetières et terrains de sport qui faisaient encore l'objet de traitement. Ainsi, depuis 2020, la Ville du Havre n'utilise plus aucun produit phytosanitaire. Cela entraîne également une augmentation de la présence de flore spontanée dans les paysages urbains.

Depuis 2020, la gestion des espaces verts enherbés a fortement évolué avec 65 Ha qui font désormais l'objet d'une fauche tardive et 28 Ha d'une absence de fauche (îlots refuges) pour permettre à la végétation et à la faune qui en dépend de faire leur cycle complet, soit 50% des surfaces enherbées des espaces verts du Havre. Cette nouvelle gestion a entraîné l'apparition de paysages d'îlots d'herbes hautes en pleine ville. Au sein de ces îlots, des réapparitions d'espèces telles que l'orchis bouc, marquent l'évolution des paysages urbains. Les 150 jardiniers ont été formés à la gestion écologique.

En 2021, un suivi des pollinisateurs a été réalisé sur les espaces d'essais de composition paysagère des massifs fleuris. Ce suivi a permis de procéder à un renouvellement de la palette végétale pour intégrer 70 % de plantes mellifères, nectarifères ou hôtes dont quelques espèces sauvages locales. De plus, cette année seront testées des compositions avec une base de fleurissement composée à 30 % de vivaces également sélectionnées en 2021 pour leurs caractéristiques entomologiques.

Un outil de suivi des capacités d'accueil de la biodiversité a également été mis en place en 2021 afin de recenser les composantes écologiques des 348 espaces verts et d'évaluer les marges et priorités d'évolution pour ces espaces à travers 38 paramètres. Cet outil d'aide à la décision permettra d'orienter la gestion et les aménagements paysagers de ces espaces vers des solutions écologiques.

## Résultats / impact pour la biodiversité :

L'ensemble des sites ont fait l'objet d'un inventaire faune/flore avant pâturage en 2018. Cet inventaire sera renouvelé en 2023 pour constater l'évolution de la biodiversité des sites concernés. Une démarche similaire avait été réalisée entre 2011 et 2016 pour le parc de Rouelles qui faisait déjà l'objet d'un éco-pâturage avec 4 bœufs écossais, 22 chèvres, 9 ânes et 5 moutons sur près de 11 Ha. Ces inventaires sur le parc de Rouelles avaient démontré une augmentation significative de la richesse spécifique des prairies pâturées autrefois tondues tendant vers des prairies mésophiles.

Concernant les espaces enherbés en fauche tardive ou en îlots refuges, les protocoles propage et florilèges ont été initiés en 2021 sur 27 sites pour suivre l'évolution de leur biodiversité selon la gestion pratiquée. Il en ressort une richesse spécifique plus importante sur les espaces en gestion écologique mais après seulement 1 an, il n'a pas encore été mis en évidence de différence significative entre les espaces en fauche tardive et les espaces en îlots refuge.

L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires a également été suivi en 2018 avec la réalisation d'inventaires naturalistes dans 3 cimetières. Les 4 autres cimetières seront réalisés en 2022. Le suivi de l'impact de la composition des massifs fleuris sera poursuivi avec le protocole de suivi des pollinisateurs sur les carrés d'essais de composition paysagère.

## Coordonnées

Le Havre

Liens utiles

[Le Havre, ville verte par nature](#)

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Marc AFFAGARD ingénieur écologue chargé de projets Nature en ville

[marc.affagard@lehavre.fr](mailto:marc.affagard@lehavre.fr)